



CANNABIS SANS FRONTIÈRES
(ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE)
MOUVEMENT POUR LES LIBERTÉS

Lundi 12 septembre 2011

Communiqué N°55 : Olivier Asteggiano victime d'une organisation criminelle, la gendarmerie de Gourdon, aux ordres de Guéant et Apaire !

Ce matin, à 8h, la gendarmerie de Gourdon a violemment interpellé à son domicile, l'un des membres du collectif Cannabis Sans Frontières, Olivier Asteggiano, porte parole actif des usagers du cannabis thérapeutique.

Notre ami Olivier, qui anime un réseau d'entraide et d'échange via les Réseaux sociaux internet regroupant plusieurs centaines de personnes malades, est lui-même atteint d'une sclérose en plaque déclarée à la suite d'un passage en prison en 2001 où il avait été vacciné contre l'Hépatite B.

Il n'avait plus rien à consommer et il attendait impatiemment sa récolte. Il est en garde à vue.

Toutes ses plantes et son matériel d'autoculture (y compris ses ventilateurs) ont été saisis. Une nouvelle fois, il s'agit d'une action de répression qui le prive de son « médicament » et de ses appareils « utiles à sa survie », comme il l'expliquait il y a deux ans devant le juge. A l'époque, il avait été condamné à une amende à la suite d'une procédure similaire à celle qui semble s'engager aujourd'hui, en situation de récidive.

Nous protestons fermement contre cette action gouvernementale visant à faire taire ses contradicteurs « lanceurs d'alerte » et de remplir les objectifs statistiques d'une supposée « prévention et action de lutte contre le trafic de drogue ».

Que peut-on lui reprocher réellement ? De cultiver quelques plants de cannabis, pour son propre usage, afin de soulager les douleurs causés par sa maladie. Bien sûr, il pourrait se droguer légalement à la morphine et devenir un « vrai légume ambulante » selon ses mots. Ce qu'il est parfaitement en droit de refuser.

Pourquoi cette arrestation, si facile et si commode ? Pour les statistiques, comme le constate le rapport idoine de la cour des comptes et de multiples sources. Car c'est bien commode d'avoir sous la main un soi-disant délit et une résolution immédiate de l'affaire. Monsieur Asteggiano est connu localement et nationalement pour son engagement.

Cannabis Sans Frontières dénonce avec force ce laxisme dicté par l'IRAS qui intègre le taux d'élucidation au taux des délits. Et cette politique du chiffre qui empêche un véritable travail sur la question.

Les problèmes liés à l'usage de cannabis ne se trouvent pas chez les usagers thérapeutiques, ils sont générés par les grossistes et leur premier cercle de semi-grossistes. Mais il semble beaucoup plus complexe de s'attaquer aux véritables semeurs de désordre qu'à des malades.

Bien sûr, grâce aux balances rétribuées, il y a quelques jolies prises faciles, le plus souvent sur autoroutes, ou dans des lieux de passages assez bizarrement trouvés par une police volante. Mais ce n'est pas comme ça que l'on résoudra véritablement le problème. Et tous les ministres de l'Intérieur qui se sont succédés depuis la loi du 31 décembre 1970 le savent parfaitement.

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>

Il serait grand temps que la France, la MILDT et ce qui reste de consciences politiques dans le pays s'inspirent des constats de faillites générales des politiques de prohibition, et des préconisations venant de l'ONU et de l'Europe pour enfin traiter le problème avec réalisme, et efficacité.

Il est inadmissible, au nom de la liberté consacrée par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qu'un usager thérapeutique qui a recours au cannabis pour résoudre ses problèmes de santé,¹ ce qui est son droit, soit traité comme un malfaiteur.

Nous ne laisserons pas passer cette énième exaction policière ! A l'écoute du message téléphonique de sa fille, bouleversée, les circonstances de son interpellation nous révoltent.

Olivier Asteggiano, sous les yeux de sa fille a été insulté, molesté, jeté au sol, et menotté pour être emmener en garde à vue.

Nous ne laisserons cette exaction policière sans suite.

En effet, ce n'est pas seulement une opération d'intimidation. C'est à la fois une forme de torture psychologique, et il y a bien eu des violences condamnables.

Nous nous indignons et demandons sa libération immédiate en faisant appel à la dignité humaine, au respect afin que cesse sur le champ les maltraitements policiers, ces pratiques « vichystes », écoeurantes et lâches.

S'attaquer ainsi aux plus faibles, seulement pour faire régner la terreur avec des pratiques sadiques ne peut provoquer que révolte et émois, indignations. Nous le savons, Olivier Asteggiano se voue aux autres dans un soutien moral quotidien sur les réseaux sociaux sans nuire à personne, ne faisant aucune propagande, ni incitation à quoi que ce soit. Sa consommation de cannabis personnelle et discrète ne concerne que lui et sa douleur. Comment peut-on s'acharner ainsi sur quelqu'un qui ne fait que souhaiter un peu de douceur de vivre et d'espoir ?

Des lors que nous savons qu'il ne contribue pas au « deal de rue », n'entretient pas de relations avec le trafic condamnable, qu'il est un exemple de gentillesse avec autrui et pourtant qu'il est en souffrance, que peut-on lui reprocher ? Ne devrait-on pas plutôt le remercier !

Contact Presse : Farid Ghehiouèche 06 14 81 56 79

[Maintenant, rejoignons le collectif Cannabis Sans Frontières pour promouvoir une alternative écologique dans un Mouvement pour les Libertés.](#)

1- Les résultats sont prouvés scientifiquement par de multiples études. Mais son propre témoignage, son expérience et son ressenti ne suffisent-ils pas ? Qui peut les remettre en cause ?

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>